conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **TOUTATIS® DAM TEC**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

3.0 16.11.2023 50002759 Date de la première version publiée:

16.11.2023

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit TOUTATIS® DAM TEC

**Autres moyens d'identification** 

Code du produit 50002759

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseil-

lées

Utilisation de la substance/du mélange : Herbicide

Restrictions d'emploi re-

commandées

Utilisez comme recommandé par l'étiquette.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

<u>Adresse du fournisseur</u> FMC Chemical srl/bv

Parc de l'Alliance, Boulevard de France 9A

1420 Braine-l'Alleud

Belgique

Téléphone: +32 (0)2 3899793 Adresse e-mail: SDS-Info@fmc.com .

1.4 Numéro d'appel d'urgence

En cas de fuite/d'incendie/de déversement appelez: 1 703 / 741-5970 (CHEMTREC - International)

Urgence médicale:

Numéro d'appel d'urgence de la société - BIG (24h/24):

+32 14 58 45 45

Belgique: +32 70 245 245 (Centre antipoison) Luxembourg: +352 8002 5500 (Centre antipoison) Tout autre pays: +1 651 / 632-6793 (Recueillir)

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **TOUTATIS® DAM TEC**

Version Date de révision:

Numéro de la FDS:

50002759

Date de dernière parution: -

3.0 16.11.2023

Date de la première version publiée:

16.11.2023

### **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Cancérogénicité, Catégorie 2 H351: Susceptible de provoquer le cancer.

Danger à court terme (aigu) pour le milieu

aquatique, Catégorie 1

H400: Très toxique pour les organismes aqua-

tiques.

Danger à long terme (chronique) pour le

milieu aquatique, Catégorie 1

H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger





Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne

des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence : Prévention:

P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vête-

ments.

P280 Porter des gants de protection, des vêtements de pro-

tection et un équipement de protection du visage.

Intervention:

P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée:

Consulter un médecin.

P391 Recueillir le produit répandu.

### Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

aclonifène (ISO)

#### Etiquetage supplémentaire

EUH208 Contient aclonifène (ISO). Peut produire une réaction allergique.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé hu-

maine et l'environnement.

Pour les phrases spéciales (SP) et les intervalles de sécurité, consultez l'éti-

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **TOUTATIS® DAM TEC**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

3.0 16.11.2023 50002759 Date de la première version publiée:

16.11.2023

quette.

### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

## **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

### 3.2 Mélanges

Composants

Nom Chimique	NoCAS NoCE NoIndex Numéro d'enregistre- ment	Classification	Concentration (% w/w)
aclonifène (ISO)	74070-46-5 277-704-1 612-120-00-6	Skin Sens. 1A; H317 Carc. 2; H351 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 ————————————————————————————————————	>= 30 - < 50
clomazone (ISO)	81777-89-1 613-340-00-5	Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H332 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 ————————————————————————————————————	>= 2,5 - < 10

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



# **TOUTATIS® DAM TEC**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

3.0 16.11.2023 50002759 Date de la première version publiée:

16.11.2023

		aquatique): 1 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 1	
		Estimation de la toxicité aiguë	
		Toxicité aiguë par voie orale: 768 mg/kg Toxicité aiguë par inhalation (pous- sières/brouillard): 4,85 mg/l	
acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium	68411-30-3 270-115-0	Acute Tox. 4; H302 Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Chronic 3; H412	>= 1 - < 2,5
		Estimation de la toxicité aiguë	
		Toxicité aiguë par voie orale: 1.080 mg/kg	
méthanol	67-56-1 200-659-6 603-001-00-X	Flam. Liq. 2; H225 Acute Tox. 3; H301 Acute Tox. 3; H331 Acute Tox. 3; H311 STOT SE 1; H370 (Système nerveux central, Yeux)	>= 0,1 - < 1
		Limite de concentration spécifique STOT SE 1; H370 >= 10 % STOT SE 2; H371 3 - < 10 %	
		Estimation de la toxicité aiguë	
		Toxicité aiguë par voie orale: 100,0 mg/kg 100 mg/kg Toxicité aiguë par inhalation (vapeur): 5	

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **TOUTATIS® DAM TEC**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

3.0 16.11.2023 50002759 Date de la première version publiée:

16.11.2023

| mg/l | Toxicité aiguë par voie cutanée: 300 | mg/kg | 300 mg/kg | 300 mg/kg | Substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail : | kaolin | 1332-58-7 | | >= 10 - < 20 |

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

#### 4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin trai-

tant.

Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation : Transférer la personne à l'air frais.

En cas de perte de connaissance, allonger en position latérale

de sécurité et appeler un médecin.

Si vous ressentez un quelconque inconfort, cessez immédiatement l'exposition. Éclaircir les cas : Garder la personne sous surveillance. Consulter immédiatement un médecin si des symptômes apparaissent. Cas graves : Consulter immédiate-

ment un médecin ou appeler une ambulance.

En cas de contact avec la

peau

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau. Laver au savon avec une grande quantité d'eau.

Faire immédiatement appel à une assistance médicale en cas

d'apparition d'une irritation qui persiste.

En cas de contact avec les

yeux

Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.

Enlever les lentilles de contact.

Protéger l'oeil intact.

Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécia-

liste.

En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.

Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Transporter immédiatement la victime à l'hôpital. Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Risques : Provoque une irritation cutanée.

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **TOUTATIS® DAM TEC**

Version

Date de révision:

Numéro de la FDS:

Date de dernière parution: -

16.11.2023 50002759 3.0

Date de la première version publiée:

16.11.2023

Susceptible de provoquer le cancer.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement Traiter de façon symptomatique.

#### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appro-

priés

Poudre chimique, CO2, eau pulvérisée ou mousse ordinaire.

Moyens d'extinction inappro- :

priés

Jet d'eau à grand débit

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant :

la lutte contre l'incendie

Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les

égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dan- :

gereux

La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégage-

ment de gaz et de vapeurs irritants.

Ammoniac

Oxydes de soufre Acide sulfurique Oxydes de carbone Composés halogénés Oxydes d'azote (NOx)

### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la

lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Information supplémentaire

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la

rejeter dans les canalisations.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en

vigueur.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Utiliser un équipement de protection individuelle.

> Éviter la formation de poussière. Éviter l'inhalation de la poussière.

Si cela peut être fait en toute sécurité, arrêtez la fuite.

Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de

la fuite et contre le vent.

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **TOUTATIS® DAM TEC**

Version Date de 3.0 16.11.2

Date de révision: Numéro de la FDS:

Date de dernière parution: -

16.11.2023 50002759

Date de la première version publiée:

16.11.2023

Enlever toute source d'ignition.

Évacuer immédiatement le personnel vers des zones sûres.

Assurer une ventilation adéquate.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient

d'origine en vue d'une réutilisation.

Marquer la zone contaminée avec des panneaux et en inter-

dire l'accès à toute personne non autorisée.

Seul le personnel qualifié équipé d'un équipement individuel

de protection adapté peut intervenir.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter que le produit arrive dans les égouts.

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est

possible en toute sécurité.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions

locales.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimi-

nation.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les rubriques: 7, 8, 11, 12 et 13.

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipula: :

tion sans danger

Éviter la formation de particules respirables. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.

Éviter l'exposition - se procurer les instructions spéciales

avant l'utilisation.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations

locales et nationales.

Indications pour la protection : contre l'incendie et l'explo-

sion

Éviter la formation de poussière. Prévoir une ventilation adé-

quate aux endroits où la poussière se forme.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas

fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les

pauses et à la fin de la journée de travail.

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **TOUTATIS® DAM TEC**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

3.0 16.11.2023 50002759 Date de la première version publiée:

16.11.2023

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de

sécurité.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Le produit est stable dans des conditions normales de stockage en entrepôt. Stocker dans des récipients fermés et étiquetés. Le local de stockage doit être construit en matériau incombustible, être fermé, sec, ventilé et avec un sol imperméable, sans accès aux personnes non autorisées ni aux enfants. Un panneau d'avertissement indiquant "POISON" est recommandé. La pièce ne doit être utilisée que pour le stockage de produits chimiques. La nourriture, les boissons, les aliments pour animaux et les semences ne doivent pas être présents. Un poste de lavage des mains doit être disponible.

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) Pesticide enregistré à utiliser conformément à une étiquette

approuvée par les autorités réglementaires du pays.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

### Limites d'exposition professionnelle

Composants	NoCAS	Type de valeur (Type d'exposi- tion)	Paramètres de contrôle	Base
kaolin	1332-58-7	VLE 8 hr (alvéo- laire)	2 mg/m3	BE OEL
		TWA (Poussière respirable)	0,1 mg/m3	2004/37/EC
	Information supplémentaire: Agents cancérigènes ou mutagènes			es
méthanol	67-56-1	TWA	200 ppm	2006/15/EC
			260 mg/m3	
	Information supplémentaire: Indicatif, Identifie la possibilité d'absorption sig			bsorption signi-
	ficative à trave	ers la peau		
		VLE 15 min	250 ppm	BE OEL
			333 mg/m3	
	Information supplémentaire: La résorption de l'agent, via la peau, les mu-			au, les mu-
	queuses ou les yeux, constitue unepartie importante de l'exposition totale.			
	Cette résorption peut se faire tant par contact direct que par présence de			
	l'agent dans l'air.			

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



# **TOUTATIS® DAM TEC**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

3.0 16.11.2023 50002759 Date de la première version publiée:

16.11.2023

		VLE 8 hr	200 ppm 266 mg/m3	BE OEL
	queuses ou le	es yeux, constitue un on peut se faire tant	sorption de l'agent, via la pea epartie importante de l'expos par contact direct que par pr	sition totale.

### Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposi- tion	Effets potentiels sur la santé	Valeur
sulfate d'ammonium	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	11,167 mg/m3
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	44,667 mg/kg
	Consomma- teurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	1,667 mg/m3
	Consomma- teurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	12,8 mg/kg
	Consomma- teurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	6,4 mg/kg
dodécylbenzènesul- fonate de sodium	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	52 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systé- miques	52 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	52 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	52 mg/m3
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	57,2 mg/kg
	Travailleurs	Dermale	Aigu - effets systé- miques	80 mg/kg
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets locaux	1,57 mg/cm2
	Travailleurs	Dermale	Aigu - effets locaux	1,57 mg/cm2
	Consomma- teurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	26 mg/m3
	Consomma- teurs	Inhalation	Aigu - effets systé- miques	26 mg/m3
	Consomma- teurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	26 mg/m3
	Consomma- teurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	26 mg/m3
	Consomma- teurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	28,6 mg/kg
	Consomma- teurs	Dermale	Aigu - effets systé- miques	40 mg/kg
	Consomma- teurs	Dermale	Long terme - effets locaux	0,787 mg/cm2
	Consomma- teurs	Dermale	Aigu - effets locaux	0,787 mg/cm2
	Consomma-	Oral(e)	Long terme - effets	13 mg/kg

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



# **TOUTATIS® DAM TEC**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

Date de la première version publiée: 3.0 16.11.2023 50002759

16.11.2023

	teurs		systémiques	1
	Consomma- teurs	Oral(e)	Aigu - effets systé- miques	13 mg/kg
méthanol	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	260 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systé- miques	260 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets	260 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	260 mg/m3
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	40 mg/kg
	Travailleurs	Dermale	Aigu - effets systé- miques	40 mg/kg
	Consomma- teurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	50 mg/m3
	Consomma- teurs	Inhalation	Aigu - effets systé- miques	50 mg/m3
	Consomma- teurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	50 mg/m3
	Consomma- teurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	50 mg/m3
	Consomma- teurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	8 mg/m3
	Consomma- teurs	Dermale	Aigu - effets systé- miques	8 mg/m3
	Consomma- teurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	8 mg/kg
	Consomma- teurs	Oral(e)	Aigu - effets systé- miques	8 mg/kg
sulfate d'ammonium	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	11,167 mg/m3
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	44,667 mg/kg
	Consomma- teurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	1,667 mg/m3
	Consomma- teurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	12,8 mg/kg
	Consomma- teurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	6,4 mg/kg
acide benzènesulfo- nique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	7,6 mg/m3
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	119 mg/kg p.c./jour
	Consomma- teurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	1,3 mg/m3
	Consomma- teurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	42,5 mg/kg p.c./jour
	Consomma-	Oral(e)	Long terme - effets	0,425 mg/kg

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



# **TOUTATIS® DAM TEC**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

3.0 16.11.2023 50002759 Date de la première version publiée:

16.11.2023

	teurs		systémiques	p.c./jour
méthanol	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	260 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systé- miques	260 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	260 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	260 mg/m3
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	40 mg/kg
	Travailleurs	Dermale	Aigu - effets systé- miques	40 mg/kg
	Consomma- teurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	50 mg/m3
	Consomma- teurs	Inhalation	Aigu - effets systé- miques	50 mg/m3
	Consomma- teurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	50 mg/m3
	Consomma- teurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	50 mg/m3
	Consomma- teurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	8 mg/m3
	Consomma- teurs	Dermale	Aigu - effets systé- miques	8 mg/m3
	Consomma- teurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	8 mg/kg
	Consomma- teurs	Oral(e)	Aigu - effets systé- miques	8 mg/kg

### Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
sulfate d'ammonium	Eau douce	0,312 mg/l
	Eau de mer	0,0312 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	16,18 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,063 mg/kg
	Sol	62,6 mg/kg
	Utilisation intermittente (eau douce)	0,530 mg/l
dodécylbenzènesulfonate de sodium	Eau douce	0,693 mg/l
	Eau de mer	1 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	0,654 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	50 mg/l
	Sédiment d'eau douce	27,5 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	2,75 mg/kg poids
		sec (p.s.)
	Sol	25 mg/kg poids
		sec (p.s.)
méthanol	Eau douce	20,8 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	1,54 mg/l
	Eau de mer	2,08 mg/l

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **TOUTATIS® DAM TEC**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

3.0 16.11.2023 50002759 Date de la première version publiée:

16.11.2023

I	Otation de traitement des comme d'un	100/1
	Station de traitement des eaux usées	100 mg/l
	Sédiment d'eau douce	77 mg/kg
	Sédiment marin	7,7 mg/kg
sulfate d'ammonium	Eau douce	0,312 mg/l
	Eau de mer	0,0312 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	16,18 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,063 mg/kg
	Sol	62,6 mg/kg
	Utilisation intermittente (eau douce)	0,530 mg/l
acide benzènesulfonique, dérivés	Eau douce	0,268 mg/l
alkyles en C10-13, sels de so-		
dium		
	Eau de mer	0,027 mg/l
	Sédiment d'eau douce	8,1 mg/kg poids
		sec (p.s.)
	Sédiment marin	6,8 mg/kg poids
		sec (p.s.)
	Sol	35 mg/kg poids
		sec (p.s.)
	Utilisation intermittente (eau douce)	0,0167 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	3,43 mg/l
méthanol	Eau douce	20,8 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	1,54 mg/l
	Eau de mer	2,08 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	100 mg/l
	Sédiment d'eau douce	77 mg/kg
	Sédiment marin	7,7 mg/kg

#### 8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du vi-

sage

Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure

Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection des mains

Matériel : Portez des gants résistant aux produits chimiques, comme

un stratifié barrière, du caoutchouc butyle ou du caoutchouc

nitrile.

Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des

gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste

de travail spécifique.

Protection de la peau et du

corps

Tenue de protection étanche à la poussière

Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la con-

centration de la substance dangereuse au poste de travail.

Protection respiratoire : En cas d'exposition à la poussière, porter une protection res-

piratoire individuelle appropriée et une combinaison de protec-

tion.

Mesures de protection : Établir un plan d'action de premiers secours avant d'utiliser

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **TOUTATIS® DAM TEC**

Version 3.0

Date de révision: 16.11.2023

Numéro de la FDS:

50002759

Date de dernière parution: -

Date de la première version publiée:

16.11.2023

ce produit.

Tenir prêt en permanence une trousse d'urgence avec son

mode d'emploi.

Porter un équipement de protection adéquat.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utili-

sation.

Dans le cadre d'un usage professionnel phytosanitaire tel que préconisé, l'utilisateur final doit se référer aux indications

de l'étiquette et au mode d'emploi.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : solide

Forme : granulés

Couleur : verdâtre-jaune

Odeur : Odeur chimique

Seuil olfactif : non déterminé

Point de fusion/point de con-

gélation

non déterminé

Point/intervalle d'ébullition : non déterminé

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité

supérieure

non déterminé

Limite d'explosivité, inférieure : / Limite d'inflammabilité infé-

rieure

non déterminé

Point d'éclair : non déterminé

Température de décomposi-

tion

: non déterminé

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **TOUTATIS® DAM TEC**

Version 3.0

Date de révision: 16.11.2023

Numéro de la FDS:

50002759

Date de dernière parution: -

Date de la première version publiée:

16.11.2023

pН

: 6,37

Concentration: 1 %

Viscosité

Viscosité, dynamique

non déterminé

Viscosité, cinématique

: non déterminé

Solubilité(s)

Hydrosolubilité

dispersable

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

Non disponible pour ce mélange.

Pression de vapeur

: Non disponible pour ce mélange.

Densité relative

: non déterminé

Densité

non déterminé

Masse volumique apparente

: 0,64 - 0,66 g/m3

Densité de vapeur relative

non déterminé

Caractéristiques de la particule

Taille des particules :

Donnée non disponible

9.2 Autres informations

**Explosifs** 

Non explosif

Propriétés comburantes

Non comburant

Auto-inflammation

: 340 °C

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **TOUTATIS® DAM TEC**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

16.11.2023 50002759 Date de la première version publiée: 3.0

16.11.2023

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter Chaleur, flammes et étincelles.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter Évitez les acides forts, les bases et les oxydants

10.6 Produits de décomposition dangereux

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques** 

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Produit:** 

Toxicité aiguë par voie orale DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation CL50 (Rat): > 5 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard

Toxicité aiguë par voie cuta- : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

née

**Composants:** 

aclonifène (ISO):

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5,06 mg/l

15 / 42

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **TOUTATIS® DAM TEC**

Version 3.0

Date de révision: 16.11.2023

Numéro de la FDS:

Date de dernière parution: -

50002759

Date de la première version publiée:

16.11.2023

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard

Toxicité aiguë par voie cuta- :

née

DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

clomazone (ISO):

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: 768 mg/kg

Méthode: Estimation de la toxicité aiguë conformément au

Règlement (CE) No. 1272/2008

DL50 (Rat, femelle): 768 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 425

DL50 (Rat, femelle): 300 - 2.000 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 423

Organes cibles: Foie

Evaluation: Le composant/mélange est modérément toxique

après une seule ingestion.

DL50 (Rat, femelle): 1.564 mg/kg

Symptômes: Ataxie

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: 4,85 mg/l

Atmosphère de test: poussières/brouillard

Méthode: Estimation de la toxicité aiguë conformément au

Règlement (CE) No. 1272/2008

CL50 (Rat): > 5,02 mg/l Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard Méthode: OCDE ligne directrice 403

CL50 (Rat, femelle): 4,23 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard

Méthode: EPA OPP 81 - 3

Symptômes: Difficultés respiratoires

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

DL50 (Lapin, mâle et femelle): > 2.000 mg/kg Méthode: US EPA Ligne directrice OPP 81-2

Evaluation: Le composant/mélange est moins toxique après

un contact cutané unique. Remarques: pas de mortalité

acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat, mâle et femelle): 1.080 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

DL50 dermal (Rat, mâle et femelle): > 2.000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 402

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **TOUTATIS® DAM TEC**

Version

Date de révision:

Numéro de la FDS:

50002759

Date de dernière parution: -

3.0 16.11.2023

Date de la première version publiée:

16.11.2023

méthanol:

Toxicité aiguë par voie orale

Estimation de la toxicité aiguë: 100,0 mg/kg

Méthode: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de

toxicité aiguë

DL50 (Rat): 1.187 mg/kg

Estimation de la toxicité aiguë (Humain): 100 mg/kg

Méthode: Avis d'expert

Toxicité aiguë par inhalation

CL50 (Rat, femelle): 82,1 mg/l

Durée d'exposition: 4 h Atmosphère de test: vapeur

CL50 (Rat, mâle): 92,6 mg/l Durée d'exposition: 4 h Atmosphère de test: vapeur

Estimation de la toxicité aiguë: 5 mg/l

Durée d'exposition: 4 h Atmosphère de test: vapeur Méthode: Avis d'expert

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

Estimation de la toxicité aiguë: 300 mg/kg

Méthode: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de

toxicité aiguë

DL50 (Lapin): 17.100 mg/kg

Estimation de la toxicité aiguë: 300 mg/kg

Méthode: Avis d'expert

kaolin:

Toxicité aiguë par voie orale

DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 401

DL50: > 2.000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 420

Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de

toxicité orale aiguë

Toxicité aiguë par inhalation

DL50: 5,07 mg/l

Méthode: OCDE ligne directrice 436

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

DL50: > 2.000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 402

Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **TOUTATIS® DAM TEC**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

3.0 16.11.2023 50002759 Date de la première version publiée:

16.11.2023

toxicité aiguë par la peau

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Produit:** 

Espèce : Lapin

Résultat : Irritation de la peau

**Composants:** 

aclonifène (ISO):

Espèce : Lapin

Evaluation : Pas d'irritation de la peau

Résultat : irritation légère

Remarques : Effets minimaux qui ne satisfont pas aux seuils de la classifi-

cation

clomazone (ISO):

Espèce : Lapin

Evaluation : N'est pas classé comme irritant Méthode : OCDE ligne directrice 404

Résultat : irritation légère ou nulle de la peau.

Espèce : Lapin

Evaluation : Pas d'irritation de la peau Méthode : OCDE ligne directrice 404

Remarques : Peut provoquer une légère irritation.

Effets minimaux qui ne satisfont pas aux seuils de la classifi-

cation

acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium:

Espèce : Lapin

Méthode : OCDE ligne directrice 404 Résultat : Irritation de la peau

méthanol:

Espèce : Lapin

Résultat : Pas d'irritation de la peau

kaolin:

Méthode : OCDE ligne directrice 404 Résultat : Pas d'irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non classé sur la base des informations disponibles.

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **TOUTATIS® DAM TEC**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

3.0 16.11.2023 50002759 Date de la première version publiée:

16.11.2023

**Produit:** 

Espèce : Lapin

Evaluation : N'est pas classé comme irritant

Résultat : Pas d'irritation des yeux

Remarques : Les poussières du produit peuvent être irritantes pour les

yeux, la peau et l'appareil respiratoire.

**Composants:** 

aclonifène (ISO):

Espèce : Lapin

Evaluation : N'est pas classé comme irritant

Résultat : Pas d'irritation des yeux

clomazone (ISO):

Espèce : Lapin

Evaluation : N'est pas classé comme irritant Méthode : OCDE ligne directrice 405

Résultat : Légère ou aucune irritation des yeux

BPL : oui

Espèce : Lapin

Evaluation : Pas d'irritation des yeux Méthode : OCDE ligne directrice 405

Remarques : Peut provoquer une légère irritation.

Effets minimaux qui ne satisfont pas aux seuils de la classifi-

cation

acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium:

Espèce : Lapin

Méthode : OCDE ligne directrice 405 Résultat : Effets irréversibles sur les yeux

méthanol:

Espèce : Lapin

Résultat : Pas d'irritation des yeux

kaolin:

Méthode : OCDE ligne directrice 405 Résultat : Pas d'irritation des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **TOUTATIS® DAM TEC**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

3.0 16.11.2023 50002759 Date de la première version publiée:

16.11.2023

#### Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Produit:** 

Evaluation N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

Résultat Pas un sensibilisateur de la peau.

**Composants:** 

aclonifène (ISO):

Voies d'exposition Contact avec la peau

Espèce Cochon d'Inde

OCDE ligne directrice 406 Méthode

Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1A. Résultat

clomazone (ISO):

Méthode OCDE ligne directrice 429

Résultat Pas un sensibilisateur de la peau.

Espèce Cochon d'Inde

Pas un sensibilisateur de la peau. Evaluation US EPA Ligne directrice OPP 81-6 Méthode Pas un sensibilisateur de la peau. Résultat

acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium:

Test de Maximalisation Type de Test

Espèce Cochon d'Inde

Méthode OCDE ligne directrice 406

Ne provoque pas de sensibilisation de la peau. Résultat

méthanol:

Type de Test Test de Maximalisation

Espèce Cochon d'Inde

Résultat Pas un sensibilisateur de la peau.

kaolin:

Méthode OCDE ligne directrice 429

Résultat Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Produit:** 

germinales- Evaluation

Mutagénicité sur les cellules : Ne contient pas de composé listé comme mutagène

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **TOUTATIS® DAM TEC**

Version Date

Date de révision:

Numéro de la FDS:

Date de dernière parution: -

3.0 16.11.2023 50002759

Date de la première version publiée:

16.11.2023

**Composants:** 

aclonifène (ISO):

Génotoxicité in vitro : Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Résultat: négatif

clomazone (ISO):

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames

Système d'essais: Salmonella typhimurium

Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabo-

lique

Méthode: OCDE ligne directrice 471

Résultat: négatif

BPL: oui

Système d'essais: Cellules d'ovaires de hamster chinois Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabo-

lique

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Analyse cytogénétique

Espèce: Rat

Méthode: OCDE ligne directrice 473

Résultat: négatif

acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: essai de mutation inverse

Méthode: Règlement (CE) n° 440/2008, annexe, B.13/14 (test

d'Ames)

Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules

de mammifères

Méthode: OCDE ligne directrice 476

Résultat: négatif

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro

Méthode: OCDE ligne directrice 473

Résultat: équivoque

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro

Espèce: Souris (mâle) Voie d'application: Oral

Résultat: négatif

Type de Test: Analyse cytogénétique

Espèce: Souris (mâle) Voie d'application: Oral Résultat: négatif

21 / 42

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **TOUTATIS® DAM TEC**

Version 3.0

Date de révision: 16.11.2023

Numéro de la FDS:

Date de dernière parution: -

50002759

Date de la première version publiée:

16.11.2023

Type de Test: Dosage létal dominant des rongeurs

Espèce: Souris (mâle) Voie d'application: Oral

Résultat: négatif

Type de Test: Test du micronucleus in vivo

Espèce: Souris (mâle et femelle)

Voie d'application: Oral Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Mutagénicité sur les cellules

germinales- Evaluation

L'analyse de la valeur probante ne reconnaît pas la classifica-

tion en tant que mutagène sur des cellules germinales.

méthanol:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules

de mammifères

Système d'essais: Fibroblastes de hamster chinois

Résultat: négatif

Type de Test: essai de mutation inverse Système d'essais: Salmonella typhimurium Méthode: OCDE ligne directrice 471

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test du micronoyau

Espèce: Souris

Voie d'application: Injection intrapéritonéale

Résultat: négatif

kaolin:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames

Méthode: OCDE ligne directrice 471

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Remarques: Donnée non disponible

Cancérogénicité

Susceptible de provoquer le cancer.

**Produit:** 

Cancérogénicité - Evaluation : Preuves limitées d'effets cancérigènes lors d'études effec-

tuées sur les animaux

**Composants:** 

aclonifène (ISO):

Résultat : positif

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **TOUTATIS® DAM TEC**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

3.0 16.11.2023 50002759 Date de la première version publiée:

16.11.2023

Cancérogénicité - Evaluation : Preuves limitées d'effets cancérigènes lors d'études effec-

tuées sur les animaux

clomazone (ISO):

Espèce : Rat, mâle et femelle

Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 2 années
Résultat : négatif

Espèce : Souris

Méthode : OCDE ligne directrice 453

Résultat : négatif

méthanol:

Espèce : Souris, mâle et femelle Voie d'application : Inhalation (vapeur)

Durée d'exposition : 18 mois NOAEC : 1,3 mg/l Résultat : négatif

Espèce : Rat, mâle et femelle Voie d'application : Inhalation (vapeur)

Durée d'exposition : 2 années NOAEC : 1,3 mg/l Résultat : négatif

### Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Produit:** 

Toxicité pour la reproduction : Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la re-

- Evaluation production

**Composants:** 

aclonifène (ISO):

Effets sur la fertilité : Type de Test: Etude sur deux générations

Espèce: Rat Résultat: négatif

Incidences sur le dévelop-

pement du fœtus

Espèce: Rat Résultat: négatif

Espèce: Lapin Résultat: négatif

clomazone (ISO):

Effets sur la fertilité : Type de Test: Etude sur deux générations

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **TOUTATIS® DAM TEC**

Version

Date de révision:

Numéro de la FDS:

50002759

Date de dernière parution: -

3.0 16.11.2023

Date de la première version publiée:

16.11.2023

Espèce: Rat, mâle et femelle Voie d'application: Oral(e)

Résultat: négatif

Incidences sur le développement du fœtus

.

Type de Test: Développement embryo-fœtal

Espèce: Rat

Voie d'application: Oral(e)

Symptômes: Incidences sur la mère.

Résultat: négatif

Type de Test: Développement embryo-fœtal

Espèce: Lapin

Voie d'application: Oral(e)

Symptômes: Incidences sur la mère.

Résultat: négatif

### acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium:

Effets sur la fertilité

Type de Test: Étude sur trois générations Espèce: Rat, mâle et femelle

Voie d'application: Oral(e)
Dose: 14, 70, 350 mg/kg bw d
Durée d'un traitement unique: 2 a

Toxicité générale chez les parents: NOAEL: 350 mg/kg

p.c./jour

Toxicité générale sur la génération F1: NOAEL: 350 mg/kg

p.c./jour

Toxicité générale sur la génération F2: NOAEL: 350 mg/kg

p.c./jour

Résultat: négatif

Incidences sur le développement du fœtus Type de Test: Test de dépistage de la toxicité pour le déve-

loppement

Espèce: Rat Voie d'application: Oral

Dose: 0.2, 2.0, 300, 600 milligramme par kilogramme

Durée d'un traitement unique: 20 jr

Toxicité maternelle générale: LOAEL: 600 Poids corporel mg /

kg

Toxicité embryo-fœtale.: LOAEL: 600 mg/L

Symptômes: Retardements.

Toxicité pour la reproduction :

- Evaluation

Les éléments de preuve apportés ne permettent pas le clas-

sement comme toxique pour la reproduction

méthanol:

Effets sur la fertilité : Type de Test: toxicité pour la reproduction sur une génération

Espèce: Singe, femelle

Voie d'application: Inhalation (vapeur)

Toxicité générale sur la génération F1: NOAEC: 2,39 mg/l

Résultat: négatif

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **TOUTATIS® DAM TEC**

Version

Date de révision:

Numéro de la FDS:

50002759

Date de dernière parution: -

3.0 16.11.2023

Date de la première version publiée:

16.11.2023

Type de Test: Etude sur deux générations

Espèce: Rat, mâle et femelle

Voie d'application: Inhalation (vapeur)

Toxicité générale sur la génération F1: LOAEC: 1,3 mg/l Toxicité générale sur la génération F2: LOAEC: 1,3 mg/l

Résultat: négatif

Incidences sur le dévelop-

pement du fœtus

Type de Test: Prénatal

Espèce: Souris

Voie d'application: Inhalation (vapeur)

Toxicité pour le développement: NOAEC: 6,65 mg/L

Résultat: Des effets embryotoxiques et des effets indésirables sur la progéniture ont été observés uniquement à des doses

élevées toxiques pour la mère

Type de Test: Prénatal

Espèce: Rat

Voie d'application: Inhalation (vapeur)

Toxicité pour le développement: NOAEC: 1,33 mg/L

Résultat: Des effets embryotoxiques et des effets indésirables sur la progéniture ont été observés uniquement à des doses

élevées toxiques pour la mère

kaolin:

Effets sur la fertilité : Remarques: Donnée non disponible

Incidences sur le dévelop-

pement du fœtus

Remarques: Donnée non disponible

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Produit:** 

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique

spécifique pour un organe cible, exposition unique.

**Composants:** 

méthanol:

Organes cibles : Système nerveux central, Yeux

Evaluation : La substance ou le mélange est classé comme toxique spéci-

fique pour un organe cible, exposition unique, catégorie1.

kaolin:

Remarques : Aucun effet indésirable n'a été signalé

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **TOUTATIS® DAM TEC**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

3.0 16.11.2023 50002759 Date de la première version publiée:

16.11.2023

**Produit:** 

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique

spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

**Composants:** 

acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium:

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique

spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

kaolin:

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique

spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Toxicité à dose répétée

**Composants:** 

clomazone (ISO):

Espèce : Rat, mâle et femelle

NOEL : 1000 ppm Voie d'application : Oral(e) Durée d'exposition : 90 days

Symptômes : augmentation du poids du foie

Espèce : Rat
LOAEL : 400 mg/kg
Durée d'exposition : 90 d

Méthode : OCDE ligne directrice 408

Symptômes : Effets sur le foie

acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium:

Espèce : Rat, mâle et femelle

LOAEL : 300 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 9 months

Dose : 300, 900 mg/kg/bw/day

Espèce : Rat, mâle et femelle

NOAEL : 5 %
Voie d'application : Dermique
Durée d'exposition : 26 weeks
Dose : 0.5%, 1%, 5%

méthanol:

Espèce : Singe LOAEL : 2.340 mg/kg Voie d'application : Ingestion Durée d'exposition : 3 days

26 / 42

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **TOUTATIS® DAM TEC**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

3.0 16.11.2023 50002759 Date de la première version publiée:

16.11.2023

Espèce : Rat NOEC : 0,13 mg/l LOAEL : 1,3 mg/l

Voie d'application : Inhalation (vapeur)

Durée d'exposition : 12 months

Remarques : On n'a trouvé aucun effet toxicologique significatif.

kaolin:

Remarques : Donnée non disponible

### Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Produit:**

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

### **Composants:**

### clomazone (ISO):

La substance n'a pas des propriétés associées à un danger possible par aspiration.

### 11.2 Informations sur les autres dangers

### Propriétés perturbant le système endocrinien

### **Produit:**

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants

considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

#### Composants:

### clomazone (ISO):

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants

considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

### Expérience de l'exposition humaine

#### Composants:

### méthanol:

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **TOUTATIS® DAM TEC**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

3.0 16.11.2023 50002759 Date de la première version publiée:

16.11.2023

Ingestion : Organes cibles: Yeux

Remarques: Basé sur l'effet observé chez l'homme

Information supplémentaire

**Produit:** 

Remarques : Ce produit contient des principes actifs microencapsulés. La

toxicité des substances encapsulées est toujours inférieure à celle des substances elles-mêmes. Il ne s'approche de la toxicité des substances que dans les cas où les actions de broyage brisent les capsules, libérant ainsi les principes actifs.

**Composants:** 

clomazone (ISO):

Remarques : Administrée à des animaux, la clomazone provoque une

baisse d'activité, des larmoiements, des saignements de nez

et une incoordination.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques** 

12.1 Toxicité

**Produit:** 

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poisson): 4,87 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia (Daphnie)): 8,4 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50 (Algues): 0,026 mg/l Durée d'exposition: 72 h

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu :

aquatique

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le

milieu aquatique

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des

effets néfastes à long terme.

**Composants:** 

aclonifène (ISO):

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poisson): 0,67 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 1,2 mg/l

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### TOUTATIS® DAM TEC

Version

Date de révision:

Numéro de la FDS:

Date de dernière parution: -

3.0

16.11.2023

50002759 Date de la première version publiée:

16.11.2023

les autres invertébrés aqua-

tiques

Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 0,0069

mg/l

Durée d'exposition: 96 h

NOEC (Lemna gibba(lentille d'eau bossue)): 0,0012 mg/l

Durée d'exposition: 14 jr

Facteur M (Toxicité aiguë

pour le milieu aquatique)

100

Toxicité pour les poissons

(Toxicité chronique)

NOEC: 0,009 mg/l

Durée d'exposition: 21 jr

Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)

Type de Test: Essai en dynamique

NOEC: 0,005 mg/l Durée d'exposition: 35 ir

Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

NOEC: 0,016 mg/l Durée d'exposition: 21 jr

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aqua-

tique)

10

clomazone (ISO):

Toxicité pour les poissons

CL50 (Menidia beryllina (Capucette barrée)): 6,3 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 45 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 34 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 40,8 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

CE50 (Daphnia (Daphnie)): 5,2 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 12,7 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Type de Test: Essai en statique

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **TOUTATIS® DAM TEC**

Version 3.0

Date de révision: 16.11.2023

Numéro de la FDS:

Date de dernière parution: -

50002759

Date de la première version publiée:

16.11.2023

CE50 (Mysidopsis bahia (Mysis effilée)): 9,8 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

CL50 (Americamysis bahia (crevette de Mysid)): 0,57 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Type de Test: Essai en dynamique

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques CE50b (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 2 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

CE50r (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 4,1 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

CE50r (Navicula pelliculosa (Diatomée d'eau douce)): 0,136

mg/l

Durée d'exposition: 120 h

CE50 (Lemna gibba(lentille d'eau bossue)): 13,9 mg/l

Durée d'exposition: 7 jr

NOEC (Navicula pelliculosa (Diatomée d'eau douce)): 0.05

mg/l

Point final: Taux de croissance Durée d'exposition: 120 h

NOEC (Algues): 0,05 mg/l Durée d'exposition: 96 h

CE50 (Lemna gibba(lentille d'eau bossue)): 13,9 mg/l

Durée d'exposition: 7 jr

CE50 (Algues): 0,136 mg/l Durée d'exposition: 72 h

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique)

: 1

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)

NOEC: 2,3 mg/l

Durée d'exposition: 21 jr

Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)

Type de Test: Essai en dynamique

NOEC: 2,29 mg/l Durée d'exposition: 57 jr

Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

NOEC: 2,2 mg/l

Durée d'exposition: 21 jr

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )

NOEC: 0,032 mg/l Durée d'exposition: 28 jr

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### TOUTATIS® DAM TEC

Version 3.0

Date de révision: 16.11.2023

Numéro de la FDS:

Date de dernière parution: -

50002759

Date de la première version publiée:

16.11.2023

Espèce: Americamysis bahia (crevette de Mysid)

Type de Test: Essai en dynamique

NOEC: 1,25 mg/l Durée d'exposition: 21 jr

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )

Type de Test: Essai en statique

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aqua-

tique)

1

Toxicité pour les organismes :

vivant dans le sol

CL50: 156 mg/kg

Durée d'exposition: 14 jr

Espèce: Eisenia fetida (vers de terre)

Toxicité pour les organismes :

terrestres

DL50: > 2.510 mg/kg

Espèce: Anas platyrhynchos (canard colvert)

CL50: > 5620 ppm

Espèce: Anas platyrhynchos (canard colvert)

Remarques: Diététique

DL50: > 2000

Espèce: Coturnix japonica (Caille japonaise)

NOEC: 94 mg/kg

Point final: Test de Reproduction Espèce: Colinius virginianus

CL50: > 85.29

Espèce: Abeilles méllifères

CL50: > 100

Espèce: Abeilles méllifères Remarques: Contact

### acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 1,67 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Type de Test: Essai en statique

CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 2,88 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Type de Test: Essai en semi-statique Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 2,9 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **TOUTATIS® DAM TEC**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

3.0 16.11.2023 50002759 Date de la première version publiée:

16.11.2023

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 235

mg/l

Durée d'exposition: 72 h Type de Test: Essai en statique

Toxicité pour les poissons

(Toxicité chronique)

NOEC: 0,23 mg/l

Durée d'exposition: 72 jr

Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)

Type de Test: Essai en dynamique

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) NOEC: 1,18 mg/l Durée d'exposition: 21 jr

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )

Type de Test: Essai en dynamique

Toxicité pour les organismes

vivant dans le sol

NOEC: 250 mg/kg

Durée d'exposition: 14 jr

Espèce: Eisenia fetida (vers de terre) Méthode: OCDE ligne directrice 207

méthanol:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 15.400

mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 18.260 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): env. 22.000

mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour les microorga-

nismes

CE50 (boue activée): 19.800 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour les poissons

(Toxicité chronique)

: NOEC: 450 mg/l

Durée d'exposition: 28 jr

Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

NOEC: 208 mg/l

Durée d'exposition: 21 jr

) Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )

kaolin:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 1.000 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **TOUTATIS® DAM TEC**

Version

Date de révision:

Numéro de la FDS:

Date de dernière parution: -

3.0

16.11.2023

50002759 Date de la première version publiée:

16.11.2023

tiques

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50 (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)): >

100 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les microorga-

nismes

Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) Remarques: Donnée non disponible

#### 12.2 Persistance et dégradabilité

**Produit:** 

Biodégradabilité : Remarques: Le produit contient de petites quantités de com-

posants non facilement biodégradables, qui peuvent ne pas être dégradés dans les stations d'épuration des eaux usées.

Composants:

aclonifène (ISO):

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.

Remarques: La substance/produit est modérément persis-

tante dans l'environnement.

Les demi-vies de dégradation primaire sont généralement de

plusieurs mois dans les sols et les eaux aérobies.

clomazone (ISO):

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.

Remarques: La substance/produit est modérément persis-

tante dans l'environnement.

Les demi-vies de dégradation primaire varient selon les circonstances, de quelques semaines à quelques mois dans un

sol et une eau aérobies.

acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium:

Biodégradabilité : Inoculum: Boue activée, non adaptée

Résultat: Facilement biodégradable. Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B

méthanol:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

kaolin:

Biodégradabilité : Remarques: Les méthodes pour déterminer la biodégradabili-

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **TOUTATIS® DAM TEC**

Version

Date de révision:

Numéro de la FDS:

50002759

Date de dernière parution: -

3.0 16.11.2023

Date de la première version publiée:

16.11.2023

té ne sont pas valables pour les substances inorganiques.

#### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

**Produit:** 

Bioaccumulation

Remarques: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-

même.

**Composants:** 

aclonifène (ISO):

Bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC): 2.893

Remarques: Faible potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

log Pow: 4,37

clomazone (ISO):

Bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC): 27 - 40

Remarques: Faible potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

log Pow: 2,61 - 2,69 (20 - 21 °C)

pH: 4 - 10

Méthode: Règlement (CE) n° 440/2008, annexe, A.8

acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium:

Bioaccumulation : Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)

Facteur de bioconcentration (FBC): 87 Méthode: OCDE ligne directrice 305A

Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

log Pow: 1,4 (23 °C)

pH: 6,1

méthanol:

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

log Pow: -0,77 (20 °C)

kaolin:

Bioaccumulation : Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

Remarques: Non applicable

### 12.4 Mobilité dans le sol

### **Produit:**

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **TOUTATIS® DAM TEC**

Version

3.0

Date de révision: Numéro de la FDS: 16.11.2023

50002759

Date de dernière parution: -

Date de la première version publiée:

16.11.2023

Répartition entre les compar- :

timents environnementaux

Remarques: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-

même.

Composants:

aclonifène (ISO):

Répartition entre les compar- : timents environnementaux

Remarques: immobile

clomazone (ISO):

Répartition entre les compar- :

timents environnementaux

Koc: 300 ml/g, log Koc: 2,47

Remarques: Modérément mobile dans les sols

kaolin:

Répartition entre les compar- : timents environnementaux

Remarques: Faible mobilité dans les sols

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Produit:** 

Evaluation Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient

> considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des

niveaux de 0,1% ou plus.

Composants:

clomazone (ISO):

**Evaluation** Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient

considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des

niveaux de 0,1% ou plus.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

**Produit:** 

Evaluation La substance/Le mélange ne contient pas de composants

> considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

**Composants:** 

clomazone (ISO):

Evaluation La substance/Le mélange ne contient pas de composants

considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **TOUTATIS® DAM TEC**

Version 3.0

Date de révision: 16.11.2023

Numéro de la FDS:

Date de dernière parution: -

50002759

Date de la première version publiée:

16.11.2023

système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

#### 12.7 Autres effets néfastes

### **Produit:**

Information écologique sup-

plémentaire

Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des

effets néfastes à long terme.

#### **Composants:**

### clomazone (ISO):

Information écologique supplémentaire

Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu pro-

fessionnelle.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des

effets néfastes à long terme.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours

d'eau ou le sol.

Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des embal-

lages déjà utilisés.

Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets dan-

gereux.

Emballages contaminés Vider les restes.

Ne pas réutiliser des récipients vides.

Les emballages qui ne sont pas convenablement vidés doi-

vent être éliminés comme ayant été utilisés.

Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage

ou d'élimination.

### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

#### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADN : UN 3077

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **TOUTATIS® DAM TEC**

Version Date de révision: 3.0 16.11.2023

Numéro de la FDS:

50002759

Date de dernière parution: -Date de la première version publiée:

16.11.2023

ADR : UN 3077
RID : UN 3077
IMDG : UN 3077
IATA : UN 3077

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE

L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.

(aclonifen, Clomazone)

ADR : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE

L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.

(aclonifen, Clomazone)

RID : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE

L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.

(aclonifen, Clomazone)

IMDG : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID,

N.O.S.

(aclonifen, Clomazone)

IATA : Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s.

(aclonifen, Clomazone)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Classe Risques subsidiaires

 ADN
 : 9

 ADR
 : 9

 RID
 : 9

 IMDG
 : 9

 IATA
 : 9

14.4 Groupe d'emballage

**ADN** 

Groupe d'emballage : III
Code de classification : M7
Numéro d'identification du : 90

danger

Étiquettes : 9

**ADR** 

Groupe d'emballage : III
Code de classification : M7
Numéro d'identification du : 90

danger

Étiquettes : 9
Code de restriction en tun- : (-)

nels

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **TOUTATIS® DAM TEC**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

3.0 16.11.2023 50002759 Date de la première version publiée:

16.11.2023

RID

Groupe d'emballage : III
Code de classification : M7
Numéro d'identification du : 90

danger

Étiquettes : 9

**IMDG** 

Groupe d'emballage : III Étiquettes : 9

EmS Code : F-A, S-F

IATA (Cargo)

Instructions de conditionne : 956

ment (avion cargo)

Instruction d' emballage (LQ) : Y956 Groupe d'emballage : III Étiquettes : Divers

IATA (Passager)

Instructions de conditionne : 956

ment (avion de ligne)

Instruction d' emballage (LQ) : Y956 Groupe d'emballage : III Étiquettes : Divers

14.5 Dangers pour l'environnement

ADN

Dangereux pour l'environne- : oui

ment

**ADR** 

Dangereux pour l'environne- : oui

ment

**RID** 

Dangereux pour l'environne- : oui

ment

**IMDG** 

Polluant marin : oui

IATA (Passager)

Dangereux pour l'environne- : ou

ment

IATA (Cargo)

Dangereux pour l'environne- : oui

ment

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### TOUTATIS® DAM TEC

Version 3.0

Date de révision: 16.11.2023

Numéro de la FDS:

Date de dernière parution: -50002759

Date de la première version publiée:

16.11.2023

transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII)

Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte:

sulfate d'ammonium (Numéro sur la

liste 65)

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). Non applicable

Règlement (CE) Nº 1005/2009 relatif à des substances

qui appauvrissent la couche d'ozone

Non applicable

Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants

organiques persistants (refonte)

Non applicable

Règlement (CE) Nº 649/2012 du Parlement européen et : du Conseil concernant les exportations et importations

de produits chimiques dangereux

Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation

(Annexe XIV)

Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement E1 européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT

### Autres réglementations:

Prenez note de la directive 92/85/CEE relative à la protection de la maternité ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

#### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TCSI N'est pas en conformité avec l'inventaire

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **TOUTATIS® DAM TEC**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
---------	-------------------	-------------------	------------------------------

3.0 16.11.2023 50002759 Date de la première version publiée:

16.11.2023

TSCA : Le produit contient une(des) substance(s) non répertoriées

sur l'inventaire TSCA.

AIIC : N'est pas en conformité avec l'inventaire

DSL : Ce produit contient les composants suivants qui ne sont ni sur

la liste canadienne LIS ni sur la liste LES.

clomazone (ISO) aclonifène (ISO) hydroxyde de sodium

ENCS : N'est pas en conformité avec l'inventaire

ISHL : N'est pas en conformité avec l'inventaire

KECI : N'est pas en conformité avec l'inventaire

PICCS : N'est pas en conformité avec l'inventaire

IECSC : N'est pas en conformité avec l'inventaire

NZIoC : N'est pas en conformité avec l'inventaire

TECI : N'est pas en conformité avec l'inventaire

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise pour ce produit (mélange).

### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

#### Texte complet pour phrase H

H225 : Liquide et vapeurs très inflammables.

H301
H302
H311
H315
H317
H318
Toxique en cas d'ingestion.
Nocif en cas d'ingestion.
Toxique par contact cutané.
Provoque une irritation cutanée.
Peut provoquer une allergie cutanée.
Provoque de graves lésions des yeux.

H331 : Toxique par inhalation. H332 : Nocif par inhalation.

H351 : Susceptible de provoquer le cancer.

H370 : Risque avéré d'effets graves pour les organes. H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des

effets néfastes à long terme.

H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

### Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox. : Toxicité aiguë

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **TOUTATIS® DAM TEC**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

3.0 16.11.2023 50002759 Date de la première version publiée:

16.11.2023

Aquatic Acute : Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique Aquatic Chronic : Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique

Carc. : Cancérogénicité

Eye Dam. : Lésions oculaires graves Flam. Liq. : Liquides inflammables Skin Irrit. : Irritation cutanée Skin Sens. : Sensibilisation cutanée

STOT SE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition

unique

2004/37/EC : Directive 2004/37/CE concernant la protection des travailleurs

contre les risques liés à l'exposition à des agents cancéri-

gènes ou mutagènes au travail

2006/15/EC : Valeurs limites indicatives d'exposition professionnelle

BE OEL : Valeurs limites d'exposition professionnelle

2004/37/EC / TWA : moyenne pondérée dans le temps 2006/15/EC / TWA : Valeurs limites - huit heures

BE OEL / VLE 8 hr : Valeur limite

BE OEL / VLE 15 min : Valeur courte durée

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM -Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS -Horaire d'urgence: ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %: GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG -Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 -Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle tech-

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



### **TOUTATIS® DAM TEC**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

3.0 16.11.2023 50002759 Date de la première version publiée:

16.11.2023

nique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

## Information supplémentaire

Classification du méla	ange:	Procédure de classification:
Carc. 2	H351	Sur la base de données ou de l'éva- luation des produits
Aquatic Acute 1	H400	Sur la base de données ou de l'éva- luation des produits
Aquatic Chronic 1	H410	Sur la base de données ou de l'éva- luation des produits

#### Clause de non-responsabilité

FMC Corporation estime que les informations et recommandations contenues dans le présent document (y compris les données et les déclarations) sont exactes à la date à laquelle le document a été rédigé. Vous pouvez contacter FMC Corporation pour vous assurer que ce document est le plus récent disponible auprès de FMC Corporation. Aucune garantie d'adéquation à un usage particulier, garantie de qualité marchande ou toute autre garantie, expresse ou implicite, n'est faite concernant les informations fournies dans le présent document. Les informations fournies ici se rapportent uniquement à ce produit particulier spécifié et peuvent ne pas être applicables lorsque ce produit est utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou processus. L'utilisateur est responsable de déterminer si le produit est adapté à l'usage qu'il en fait et adapté aux conditions et aux méthodes qui lui sont propres. Étant donné que les conditions et les méthodes d'utilisation échappent au contrôle de FMC Corporation, FMC Corporation décline expressément toute responsabilité quant aux résultats obtenus ou découlant de toute utilisation des produits ou de la confiance accordée à ces informations.

#### Préparé par

**FMC** Corporation

FMC et le logo FMC sont des marques de commerce de FMC Corporation et/ou d'une société affiliée.

© 2021-2023 FMC Corporation. Tous les droits sont réservés.

BE / FR